

Syndicat National FO des Finances Publiques SECTION DE LA MOSELLE

Compte-rendu du Comité Technique local du 16/04/2019

Ce CTL a été tenu en 2° convocation suite au boycott du CTL du 04/04/2019, initialement fixé au 28 mars 2019, jour de grève nationale DGFIP. L'ensemble des organisations syndicales avaient demandé de mettre au point 1 de l'ordre du jour : « la géographie revisitée en Moselle ».

En liminaire, FO a fait remarquer que le taux de grévistes en Moselle depuis le 01/01/2019 est supérieur à la moyenne nationale et que ces chiffres doivent alerter la Direction sur les conditions de travail des agents et sur leurs légitimes inquiétudes quant à la « géographie revisitée ».

FO a demandé à la Direction de lui apporter des réponses aux revendications exprimées par les agents dans les cahiers revendicatifs qui lui ont été remis lors de l'audience du 7 février 2019.

I- La « géographie revisitée » ou « La déconcentration de proximité »

La Direction reconnaît avoir de plus en plus de difficulté à préserver la qualité de nos missions de service public et des conditions de travail en raison des suppressions d'emplois et de l'accélération des départs à la retraite de 30 % à 40 % dans les 3 ans et certains services 50 % dans les 2 ans .

Le monde évolue ainsi que les attentes des usagers et induit de facto une évolution de nos métiers (dixit le Directeur). La dématérialisation, numérisation, automatisation des tâches génèrent des opérations de flux de masse qui implique davantage de sélectivité de ces travaux mais en contrepartie un renforcement de l'expertise. Les usagers quant à eux sont demandeurs de réponses claires, fiables et rapides. Le service de proximité est secondaire. Nos cœurs de missions sont renforcées dans certains domaines (services facturiers, lutte contre la fraude fiscale,...) mais il faut abandonner les missions chronophages et privilégier le « faire-faire »: la gestion du numéraire par exemple, qui pourrait être traitée par la poste ou les buralistes, les agences comptables,...Les évolutions portent aussi sur l'organisation des tâches scindées en front office et back office.

La future carte des implantations en Moselle n'a pas encore été validée par la Direction Générale : seule certitude il n'a pas été proposé de délocaliser des services de Metz à l'extérieur. Pour le reste, aucune information ne peut filtrer. Conscient que l'effet tunnel n'est pas sain pour les agents qui s'interrogent sur le sens de leurs missions et leur devenir, le Directeur va se déplacer dans les services.

En réponse, FO a condamné l'organisation du travail qui distingue les tâches en gestion et en expertise. Les travaux de front office, très concentrés et répétitifs présenteront une faible attractivité pour les agents seront peu valorisants, démotivants et auront des conséquences sur les conditions de travail.

II- BILAN 2018 ET PLAN LOCAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2019 (vote)

L'activité de la division de la formation professionnelle a augmenté très significativement en 2018, au total 397 sessions de formations, toutes confondues (+26 % par rapport à 2017) ont été réalisées ce qui représente 695 jours de formation (+53 % par rapport à 2017) et 5345 journées stagiaires (+ 45%) . Cette augmentation est due notamment :

- aux formations PAS soit 52 % du total de la formation de la gestion fiscale,
- à la formation initiale des agents affectés au CSRH, créés en Moselle en 2018,
- à la délocalisation de la 6^e semaine de formation initiale des agents C,
- à la poursuite du développement des e-formations.

FO a remercié l'équipe de la formation professionnelle et a souligné son attachement à la formation professionnelle initiale et en cours de carrière, a déclaré son opposition à la eformation qui ne peut se substituer à une formation en présentiel avec un intervenant direct. S' agissant des apprentis et des volontaires service civique, FO a réaffirmé son attachement à des recrutements statutaires par concours.

FO a fait observer que l'effectif de la division RH a perdu 2 agents au 01/01/2019 et a demandé à la direction s 'il n'existait pas de levier, au sein de la division RH ,pour épauler ce service en 2019.

Une réflexion sur l'organisation interne de la division RH est en cours actuellement, et un nouveau dimensionnement se fera entre les RH et la formation professionnelle au 01/09/2019.

FO s'est abstenu.

III - MODIFICATION DES HORAIRES DU CFP DE THIONVILLE (Vote)

Les nouveaux horaires d'ouverture du SIP et du SIE de Thionville mis en place pour la réception du jeudi après-midi de 13h30-17h30, depuis début 2019 ont été décalés à 13 H-17H.

FO s'est abstenu dans la mesure où si ces nouveaux horaires répondent aux aspirations de la majorité des agents, en contrepartie ils sont plus restrictifs pour le public désireux de passer en fin d'après-midi après leur journée de travail.

IV - POINT SUR LA MISE EN OEUVRE PROGRESSIVE DES NOUVEAUX HORAIRES

L'accueil exclusif sur Rendez-vous, le jeudi après -midi, initialement fixé au 1er mars 2019 a été reporté au 1^{er} juillet prochain (après la campagne déclarative).

La direction a précisé que pour le moment il s'agit d'une période transitoire et d'une expérimentation de l'accueil sur rendez-vous et que des solutions différenciées pouvaient être mises en place selon chaque centre des Finances Publiques et ce avant la généralisation de l'accueil sur rendez-vous prévue pour 2022.

FO a rappelé que tous les problèmes tant humains que logistiques liés à cette nouvelle forme de réception n'étaient pas réglés : accueil ouvert ou fermé, dimensionnement de l'équipe, organisation interne, moyens matériels à mettre en place (bornes, signalétique,...) et que l'administration n'avait pas les moyens de ses ambitions.

V- FIN DE L'EXPERIMENTATION DES CREANCES DE CONTROLE FISCAL PRISES EN CHARGE PAR LE PRS DE NANCY

Depuis avril 2015 et dans le cadre d'une expérimentation, le recouvrement des créances issues du contrôle fiscal externe de la DIRCOFI Est était confié au PRS de la DDFIP 54. Les résultats chiffrés étant décevants et en particulier pour le modèle supra départemental (expérimenté avec les DIRCOFI Est et Nord), l'expérimentation est clôturée au 31/03/2019 (dixit la direction!). Donc depuis le 1e avril 2019, les créances de contrôle fiscal de la DIRCOFI Est, des contribuables domiciliés en Moselle sont prises en charge par le PRS de la Moselle, à effectif constant. Les créances antérieures non soldées restent de la compétence du PRS de la DDFIP 54.

FO a regretté qu'aucun bilan chiffré de l'expérimentation n'ait été communiqué aux organisations syndicales et a rappelé que les faits dénoncés lors de la mise en place de l'expérimentation avec la multiplicité des interlocuteurs selon la nature des créances (contrôle externe, contrôle sur place, rôles de CFE, de taxes foncières,...) et l'éloignement des acteurs ont constitué l'une des raisons de l'abandon de cette expérimentation. Enfin, FO a fait remarquer qu'il a fallu une expérimentation et 4 ans pour que les applications informatiques évoluent :

- traitement Medoc visant à augmenter la fréquence des batchs de transfert des dossiers au PRS
- pontage entre Alpage et Medoc qui mettra fin à la prise en charge manuelle des créances CFE dans MEDOC avec intégration automatique dans les bases MEDOC des SIE.

Il n'y a aucun transfert d'emploi. FO a rappelé que la DDFIP 54 comptait un sureffectif de 3 cadres A et avait bénéficié de la création d'un IDIV expert recouvrement forcé pour garantir la montée en charge de cette mission supplémentaire.

FO a dénoncé le sous effectif chronique du PRS qui doit à nouveau récupérer cette tâche, représentant environ 270 dossiers par an. La direction a affirmé avoir pour objectif de combler toutes les vacances de postes au mieux. A SUIVRE...

VI – BILAN DE LA CAMPAGNE D'EVALUATION 2018

La Direction a présenté un compte rendu statistique très succinct :

En 2018, 6 agents (2 cadres A, 1 B et 3 C) ont demandé le recours auprès de l'autorité hiérarchique qui a donné suite avec 3 rejets et 3 accords partiels.

3 recours ont été examinés en CAP locales, qui n'ont pu aboutir qu' à 1 admission partielle. Seul 1 recours est arrivé jusqu'en CAP nationale qui a fait l'objet d'un rejet.

Pour FO, ces chiffres démontrent non pas que les agents sont satisfaits de leur notation mais au contraire leur lassitude à défendre leurs droits. FO craint la mise en place de l'individualisation de la rémunération dite au mérite avec le RIFFSEEP.

VII - QUESTIONS DIVERSES :

- <u>▶ Prime exceptionnelle de 200 €</u>: Seuls ont été concernés les agents présents au 01/01/2019 et ayant participé activement au déploiement du dispositif à savoir :
- les agents des SIP, SIE, SIP-SIE, Trésoreries mixtes, SPL, hospitalière, la Direction, les formateurs.
- du cadre C à AFIPA,
- les EDR et agents en situation de détachement,

Cette prime est cumulable avec la prime de caisse et aucun quota n'était alloué à la Moselle. Au total 528 agents en ont bénéficié en Moselle dont 135 en SIE et SIP/SIE, 220 en SIP, 169 en Trésorerie et 4 en direction, se répartissant en 44 A+, 48 A et 435 B et C.

FO a condamné la non généralisation de cette prime à l'ensemble du personnel, source supplémentaire de tensions au sein d'un même service.

<u>Prime de caisse Accueil</u>: prévue en février, elle aura 1 mois de retard dans son versement, qui interviendra au cours du 1^{er} trimestre pour permettre un lissage du travail du CSRH.

<u>Partenariat avec la Poste dans le cadre de la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu</u>: La démarche entreprise en Moselle est différente de celle déployée au niveau national par la Poste avec le service payant à 29 € . Aucun bilan de l'expérience menée par la DDFIP de La Moselle en 2018 avec la Poste sur le secteur de Alberstroff n'a été communiqué en CTL : 30 contribuables ont bénéficié de l'aide gratuite du facteur pour remplir et transmettre leur déclaration de revenus de façon dématérialisée.

En 2019, la Direction entendait déployer ce dispositif à l'ensemble du département mais bute sur le problème de la rémunération des services de la Poste.

▲ Cahiers revendicatifs :

Aucune réponse n'a été apportée quant aux sujets nationaux portant sur le point d'indice, les carrières et promotions.

- <u>a) Charges de travail et indicateurs</u>: Au niveau départemental, 5 objectifs ont été fixés au maximum pour chaque service. Les autres indicateurs deviennent des repères d'activité. Chaque année une discussion doit être menée par le chef de service avec les agents et les priorisations des activités doivent être définies.
- b) Conditions de travail : L'accueil Rue des Clercs à Metz et à Hayange sont des dossiers suivis régulièrement par la Direction. Les emplois à l'accueil ne sont pas un sujet tabou. La direction a dépensé 150 000 € pour les travaux de mise en sécurité des sites rue des Clercs et Hayange et 148770 € pour la protection des agents face au public (sites de Sarrebourg, St Avold et Rombas)
- c) Situation des effectifs et emplois : Les spécificités de la Moselle permettant d'agir sur le correctif national de suppressions des emplois sont :
- Dépenses du secteur militaire : à sortir de la base des suppressions d'emplois
- Service France Domaine en difficulté : obtenir des marges de manœuvre avec la PIE
- Comblement des vacances d'emplois consécutives au temps partiel (4,6 A, 22,1 B et 13,1 C)
- <u>- Règles d'affectation des EDR :</u> Périodicité mensuelle pour mieux apprécier les difficultés de chaque service
- SAR de Sarreguemines : Audit en cours. C'est un levier pour la Direction qui veut augmenter la capacité d'intervention au réseau.
- d) Matériel et bureautique : Renouvellement des fauteuils et de 850 écrans dont 550 en double écran
- <u>e) Remboursement de frais</u>: de l'ordre de 2 semaines actuellement avec une priorité de traitement des demandes des agents C.. Une réorganisation de la Division RH est prévue pour améliorer le fonctionnement avec une adjointe à plein temps à compter du 01/09/2019.
- **f) Applicatif RSP**: Suite au groupe de travail, des remontées ont été faites à l'administration centrale. À renouveler pour d'autres applicatifs

<u> Permanences : Après les fermetures , le retour des permanences !</u>

BOULAY: elle est prévue le vendredi matin, jour de marché de 9H à 12 H, à compter du 26/04/2019 et sera assurée par un agent EDR en poste au SIP de Metz Centre-Est .

<u>Albestroff et Moyeuvre Grande</u>: permanences actuelles très peu fréquentées (90 personnes accueillies à Moyeuvre Grande en 2018 à raison d'une demi-journée par semaine- 2 visites en moyenne par permanence à Alberstroff.

- <u>**Télétravail**</u>: 42 demandes ont été déposées se décomposant comme suit 29 femmes et 13 hommes, 1 A+, 14 A, 15 B et 12C. Il y a eu 7 refus dont 6 suite à l'avis du Chef de service et 1 pris par la Direction. Seul ce dernier peut faire l'objet d'un recours en CAPL en raison du motif : activité non éligible au télétravail mais aussi auprès du tribunal administratif . Le dispositif sera mis en place au 1^{er} mai sauf pour les SIP au 1^{er} juillet.
- <u>**\Sigma**</u> <u>**Géomètres IGN :**</u> Un rapport parlementaire prévoit leur rattachement à l'IGN mais actuellement la Direction générale a diligenté l'IGF pour établir son propre rapport car elle souhaite maintenir l'activité cadastrale au nombre de ses missions.
- <u>Locaux à Sarreguemines -SAR et Trésorerie municipale</u>: Le projet est en cours d'étude par le SAFI. Le bail n'est pas encore résilié et il faudra attendre la procédure de fin de travaux avant de résilier le bail.